



Maternité

Situation d'aidants

Handicap

Cancer

Hospitalisation


Immobilisation

Décès

## Avec votre service d'assistance, accédez à des prestations adaptées à votre situation

**Vos garanties santé sont enrichies de services** pour vous épauler lorsque vous en avez le plus besoin : conseil dans vos démarches administratives, aide-ménagère, prise en charge de vos enfants ou de vos ascendants, garde de votre animal domestique, accompagnement psychologique...

**Pour accéder à ce service**, il vous suffit de contacter nos conseillers au :

 **N°Cristal 09 79 99 03 03** Accessible 7 jours sur 7 entre 7 h et 20 h

APPEL NON SURTAXE

Identifiant à communiquer lors de votre appel : **75 37 34**

# À tout moment...

Vous bénéficiez d'une **couverture santé** souscrite par votre employeur à titre collectif et obligatoire. Cette couverture est **enrichie de prestations d'assistance** pour encore mieux vous protéger.

## Téléconsultation médicale \*

Votre médecin traitant n'est pas disponible ?  
Un médecin vous répond par vidéo 7j/7  
de 8 h à 20 h.

Connectez-vous à votre espace client

ou via le  **N°Cristal 09 86 86 00 67**

APPEL NON SURTAXE

pour être redirigé vers le site où vous  
pourrez réaliser votre consultation.

Vous pouvez bénéficier jusqu'à  
5 téléconsultations gratuites par an et par  
bénéficiaire.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans votre  
espace client.

\* Ce service opéré par Maia-MesDocteurs est un service de télé-médecine organisé conformément au code de la santé publique. Ce service ne se substitue ni au médecin traitant ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée.

## Autres services

- **Un accompagnement médico-social pour vous faciliter la vie**
  - Partage d'informations médicales de la vie courante ou sur certaines pathologies invalidantes.
  - Accompagnement dans vos démarches en cas d'hospitalisation ou de perte d'autonomie.
- **Une assistance médicale en dehors des secours d'urgence pour mieux vous soutenir**
  - Aide à la recherche d'un médecin ou mise en relation avec un infirmier proche de votre domicile.
  - Organisation d'un transport en ambulance depuis votre domicile vers un établissement de votre choix.
  - Livraison de médicaments si ni vous ni l'un de vos proches n'êtes en mesure de vous déplacer.

## Selon votre situation de vie, vos principales garanties

	Maternité Hospitalisation >8 jours	Maladies enfants Immobilisation >2 jours	Hospitalisation programmée >2 nuits	Hospitalisation imprévue	Hospitalisation imprévue >2 nuits	Immobilisation imprévue au domicile >5 jours	Radiothérapie ou Chimiothérapie	Décès
Aide-ménagère	✓		✓		✓	✓	✓	✓
Venue d'un proche au chevet		✓			✓	✓		
Prise en charge des enfants (-16 ans)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Conduite des enfants à l'école	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Prise en charge d'un ascendant				✓	✓	✓		✓
Garde des animaux domestiques familiers (chien / chat)					✓	✓		✓
Soutien scolaire à domicile		✓ (si >14j)						



**Pour en savoir plus, consultez votre notice.**